Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 1 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

SECTION 1: Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Instant Cyanoacrylate Adhesive

Code produit: 33102CAN, 33104CAN, 33106CAN, 33120CAN,

33120HCAN

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant:

Amérique du Nord

J-B Weld Company, LLC 400 CMH Road Sulphur Springs, TX 75482 903-885-7696 info@jbweld.com

Ligne d'urgence :

Amérique du Nord

InfoTrac

352-323-3500 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH:

Liquides inflammables, catégorie 4 Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation oculaire, catégorie 2A

Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition simple, catégorie 3, irritation respiratoire

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger :

H227 Liquide combustible.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque de graves irritations oculaires.

H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Déclarations de mise en garde :



Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 2 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les bruines, les vapeurs, les pulvérisations.

P264 Bien se laver la peau et les yeux après utilisation.

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P321 Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette.

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ: Laver abondamment avec de l'eau / du savon.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux

P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir en position confortable pour lui permettre de respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P405 Garder dans un endroit fermé à clé.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur bien fermé

P501 Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7085-85-0	2-cyanoacrylate d'éthyle	100

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation:

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Consulter un médecin en cas de malaise

Prendre des précautions pour assurer sa propre sécurité

Éliminer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais

Obtenir des conseils médicaux en cas de malaise ou d'inquiétude

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Retirer immédiatement les vêtements contaminés

Éponger ou brosser délicatement l'excédent de produit

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 3 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

Laver abondamment à l'eau tiède courante

Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée ou de malaise

Après un contact avec les yeux :

Rincer délicatement les yeux exposés à l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Rincer délicatement les yeux avec précaution avec de l'eau courante tiède pendant plusieurs minutes,

tout en tenant les paupières ouvertes

Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement

Continuer à rincer pendant 15 à 20 minutes

Consulter un médecin si l'irritation oculaire persiste

Après ingestion:

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persistent

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique:

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l'eau (brouillard seulement), une poudre chimique, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire le dégagement des gaz et de vapeurs irritants

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale hermétique

Précautions particulières :

Fermer les sources d'inflammation

Du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent se former lors de la combustion L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 4 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne doit pas être libéré dans l'environnement

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter d'inhaler le brouillard or la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Maintenir le conteneur bien fermé.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

Entreposer dans un endroit frais bien aéré.

Entreposer à l'écart de toutes sources d'inflammation (flammes nues, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles).

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
Canada	2-cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	LEP Alberta - MPT 8 heures Limite d'exposition : 1 mg/m³ (0,2 ppm)
	2-cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	LEP Colombie-Britannique - MPT 8 heures Valeur d'exposition : 0,2 ppm
	2-cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	LEP Manitoba - 8 heures Limite d'exposition (VLS-MPT) : 0,2 ppm
	2-cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	Manitoba LEP - LECT 15 minutes : 1 ppm

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 5 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
	2-cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	LEPs Ontario - MPT 8 heures Valeur d'exposition (MPT) : 0,2 ppm
	2-cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	LEPs Saskatchewan - 8 heures Limite de contamination moyenne : 0,2 ppm
	2-cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	LEPs Saskatchewan - 15 minutes Limite de contamination moyenne : 0,6 ppm

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Une surveillance de la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le lieu de travail général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à une LEP et le caractère adéquat des contrôles de l'exposition.

Une surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (LEP) indiquées ci-dessous.

Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire:

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Mesures générales d'hygiène :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide transparent
Odeur:	Non déterminé ou non disponible

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 6 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH:	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	87°C (188.6°F)
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	1,06 g/cm ³
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible
	•

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à éviter :

Aucun connu.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 7 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation:

Provoque une irritation cutanée

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :**

Nom	Résultat
2-cyanoacrylate d'éthyle	Provoque une irritation cutanée

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation:

Provoque de graves irritations oculaires

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :**

Nom	Résultat
2-cyanoacrylate d'éthyle	Provoque de graves irritations oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation:

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Données sur le produit :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 8 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
2-cyanoacrylate d'éthyle	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations:

Aucune donnée disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 9 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Informations supplémentaires	Les emballages non en vrac de ce produit ne sont pas réglementés comme des matières dangereuses sauf s'ils sont transportés par voie de navigation intérieure. Ce produit n'est pas réglementé en tant que matière dangereuse car il est transporté dans des formats ≤5 L et les emballages sont conformes aux dispositions générales de la Section 1.17 (DORS/2008-34) du Règlement sur le TMD.

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.12.2019 Page 10 sur 10

Instant Cyanoacrylate Adhesive

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

7085-85-0	2-cyanoacrylate d'éthyle	répertori
		é

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 07.12.2019

Fin de la fiche de données de sécurité